

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 39 (1968)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Le Centre agricole d'Ajoie à Alle  
**Autor:** Cerf, Joseph  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-825227>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Centre agricole d'Ajoie à Alle

par Joseph CERF, ingénieur agronome,  
professeur à l'Ecole cantonale d'agriculture de Courtemelon

*Et cette espérance mise en commun et ce besoin mis en commun, rapprochant ainsi ceux qui les partagent, seront comme un premier ferment et comme un peu de levain qui doit être introduit dans la pâte pour qu'elle gonfle et devienne propre à faire du pain.*

C.-F. Ramuz

## Le Centre collecteur et de conditionnement des céréales

Tout récemment, les sociétés coopératives « Centre collecteur et de conditionnement des céréales d'Ajoie » et « Association agricole Centre-Ajoie » ont inauguré à Alle leurs installations. Néanmoins, depuis quatre ans déjà, on parle de cette entreprise qui est née par nécessité et qui est l'enfant du progrès technique marié à la communauté paysanne. C'est la plus importante réalisation coopérative du Jura. De quoi s'agit-il ?

L'Ajoie est une région agricole particulièrement favorisée par la nature. Son climat et la qualité de ses terres lui permettent une production végétale intéressante, surtout céréalière mais aussi maïs-grain et tabac qui sont des cultures plus fréquentes en Alsace qu'en Suisse. On estime à 3750 ha. la surface cultivée en céréales et en 1967 l'Administration fédérale des blés a réceptionné dans cette région 6718 tonnes de froment, épeautre, seigle et méteil. Dans le Jura tout entier, les réceptions ont atteint 13 562 tonnes. C'est dire que l'Ajoie fournit 50 % des céréales panifiables du Jura et que la production de 1967 dans ce district permet l'approvisionnement de sa population entière pour trois ans. A ces chiffres s'ajoute la réserve obligatoire que chaque producteur doit garder pour ses propres besoins et ceux de sa famille. Enfin, la culture des céréales fourragères est estimée à 5000 tonnes, ce qui permet de chiffrer la production céréalière totale de l'Ajoie à environ 12 000 tonnes.

Le produit brut de cette activité se monte à quelque 7 millions de francs. Dans ces conditions, l'on comprend que les agriculteurs de cette région se soient équipés pour la culture des céréales et notamment pour le conditionnement du grain. D'après le recensement de la police cantonale, on compte 130 moissonneuses-batteuses en Ajoie. C'est dire que la grande majorité des moissons sont battues sur le champ et récoltées en vrac. Le régime des précipitations étant de 90 à 100 cm. annuellement, avec des maxima en juin, juillet et août, les moissons sèches sont l'exception. La moissonneuse-batteuse doit donc obligatoirement s'accompagner d'un séchoir à grains.

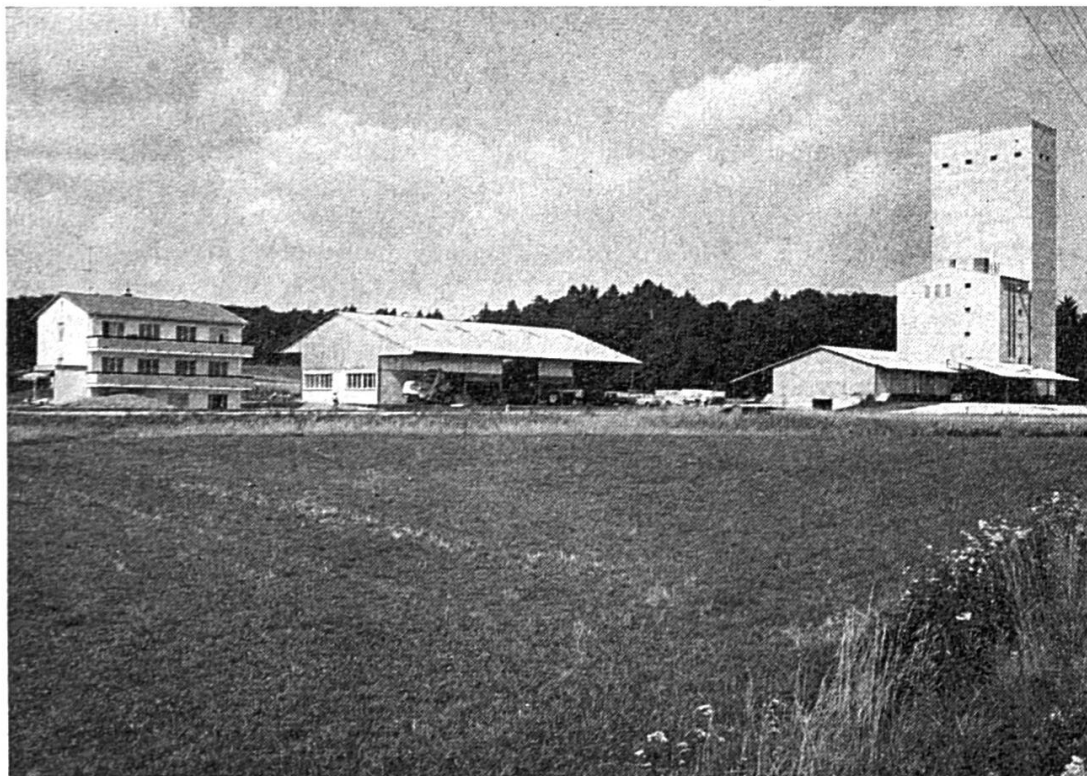
Les moissons de l'année 1963 furent particulièrement humides. Il n'y avait alors en Ajoie qu'un seul séchoir à grains d'un débit nette-

ment insuffisant. Cette lacune a eu des conséquences graves. Les grains humides ont fermenté et sont devenus impropres à la panification. Et pourtant les agriculteurs ont fait des sacrifices énormes pour sauver leurs récoltes, les uns ayant conduit leur blé jusqu'aux Breuleux où se trouvait un séchoir qui fut lui-même rapidement surchargé. Les pertes consécutives à cette situation se sont chiffrées par plusieurs centaines de milliers de francs à charge des producteurs et de la Confédération (mesures de prise en charge des blés germés).

Les producteurs se trouvaient devant l'alternative d'un équipement de conditionnement communautaire ou d'un équipement individuel coûteux et encombrant.

Emus par cette situation, l'Ecole d'agriculture, la Société d'agriculture d'Ajoie et le Groupement des maîtres agriculteurs ont étudié la possibilité de création d'un Centre collecteur et de conditionnement de céréales.

Cliché ADIJ No 586



Vue générale du Centre-Ajoie ; de gauche à droite : habitations et bureaux, atelier mécanique, l'Association agricole, le Centre collecteur avec sa tour de travail et les deux silos de stockage.

(Reportage photographique Marcel Gerber - « Le Démocrate »)

### **Création d'un comité provisoire en 1963**

Le 23 octobre 1963, un comité provisoire est formé avec M. Marcel Nagel à la présidence. Sa tâche est d'établir un avant-projet de Centre collecteur. Après visites d'installations similaires à Cornaux

(NE) et Bercher (VD), l'étude est poussée si rapidement que le 30 décembre déjà une orientation des producteurs est faite à Porrentruy. Un plan financier a été ébauché et un terrain de 8000 m<sup>2</sup> avec possibilité de raccordement aux Chemins de fer du Jura (CJ) est réservé. Encouragés par M. Bovey, collaborateur technique à l'Administration fédérale des blés, les producteurs décident de convoquer une assemblée pour la constitution d'une société coopérative dont le but serait le conditionnement des céréales. Les perspectives sont favorables et font hésiter ceux qui pensent à un équipement individuel.

L'assemblée a lieu le 25 janvier 1964. Les organisateurs se sont assurés le concours de M. Monnier, gérant du Centre collecteur de Cornaux (NE), qui explique le fonctionnement de son entreprise, elle-même toute récente, mais qui a triomphé des difficultés de 1963. Le succès fut total. Le comité provisoire devient définitif et 200 producteurs adhèrent à la nouvelle société.

Dès lors une véritable course contre la montre est engagée. M. Magnin, directeur de la Fédération des syndicats agricoles de Fribourg, en collaboration avec M. Faivre, architecte à Porrentruy, élabore les plans et arrête les dispositions principales d'un programme de travaux minuté avec précision. Il faut absolument être prêt pour les prochaines moissons. Or, l'année 1964 est aussi celle de l'Expo, c'est-à-dire de la surchauffe. Le premier coup de pioche est donné le 15 avril en dépit de chinoiseries administratives qui ne seront réglées que plus tard. Après quatre mois d'efforts et de prouesses, qu'il faut avoir vécus pour les comprendre, le Centre collecteur ouvre sa trémie aux premières réceptions de céréales. Il ne s'agit encore que d'installations sommaires pour le prénettoyage, le pesage et l'expédition. Le séchoir ne fonctionne qu'au mois de septembre. Tout se déroule dans l'ordre grâce à la clémence du temps qui permet des moissons sans précipitations. Ce premier galop d'essai réceptionne 800 tonnes de céréales pour un montant de 514 200 fr. M. Paul Freléchoux, de Boncourt, assume les fonctions de gérant.

### **La deuxième étape des travaux**

Le 21 janvier 1965, l'assemblée générale du Centre collecteur décide :

- la construction de silos de stockage pour 1600 tonnes ;
- la création d'une association agricole complémentaire (de manière à permettre l'occupation du personnel durant toute l'année).

C'est la deuxième étape des travaux qui est réalisée par la Fédération des syndicats de Fribourg en collaboration avec MM. von der Weid, ingénieur, et Oberson, architecte, à Courtepin. La construction est confiée à l'Entreprise Froté, de Miécourt, qui édifie, en un temps record, une magnifique tour de 45 m. de hauteur. Si le gros œuvre est achevé dans les délais prévus, l'installation des machines est retardée et se prolonge alors que les livraisons de colza et d'escourgeon s'entassent dans la halle. L'année est très humide et fait naître des difficultés qui se révéleront insurmontables. Dès les premiers arrivages de froment, le Centre est débordé. Chassés par les précipitations atmosphé-

**LOSINGER**

Travaux de route

Revêtements bitumineux  
et traitements superficiels  
à l'émulsion de bitume

TAPISABLE pour reprofilage  
d'anciennes routes

Pavages - Asphaltages

Travaux d'isolation

Béton armé

**LOSINGER + CO. S.A.**

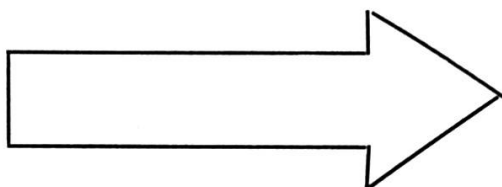
Entreprise de travaux publics

2800 DELÉMONT Téléphone (066) 2 12 43

1399

**Les Fabriques de  
Balanciers Réunies S. A.**

à Bienne et leurs succursales dans le Jura bernois



Saignelégier  
Saint-Imier  
Evilard  
Bienne

vous fournissent toute la gamme de balanciers

1408

## **REIFLER & GUGGISBERG, ing. S.A.**

Entreprise de construction

**BIENNE**

Téléphone (032) 4 44 22

24, rue Gottstatt



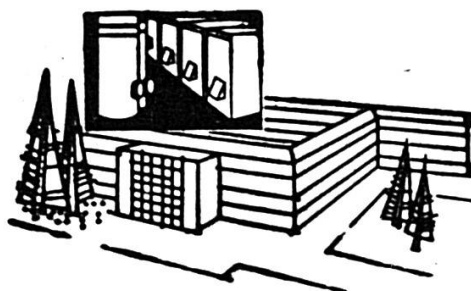
Ponts et chaussées  
Voies ferrées  
Revêtements de routes  
Bâtiments industriels

1407

## **pārli+cie**

Chauffage central  
Application de la chaleur  
à tout usage  
Chauffage par rayonnement  
Chauffage au mazout  
Climatisation  
Installations sanitaires

BIENNE LA CHAUX-DE-FONDS  
DELÉMONT PORRETRUY  
MALLERAY TRAMELAN  
SAINT-IMIER NEUCHÂTEL



1409

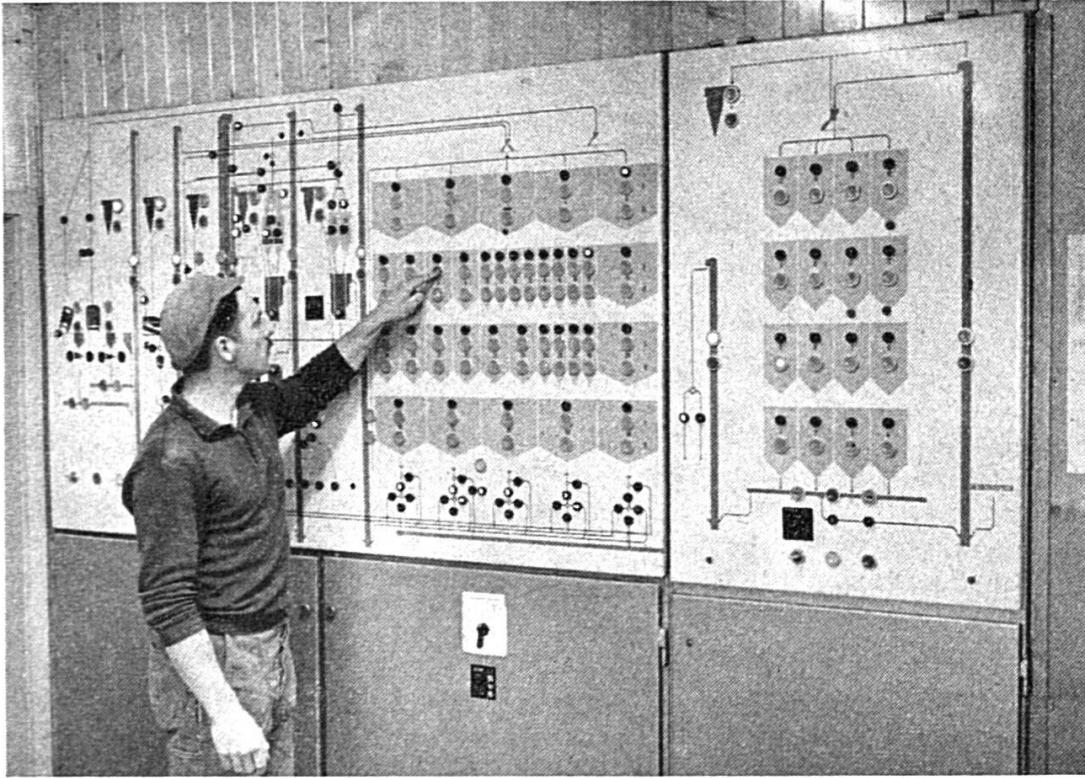


Tableau de commandes électriques.

riques, les producteurs ne peuvent plus attendre. Les silos de stockage, dont la capacité a été portée à 2200 tonnes, sont remplis, ras bords, alors que le séchoir n'arrive plus à conditionner que de faibles quantités d'un blé souvent mal mûr et toujours très humide. La situation est critique et le restera jusqu'à l'hiver. Une partie des stocks fermentent et le froment ne sera plus panifiable.

Il en résulte pour la société une perte sérieuse qui oblige le comité de direction à prendre des dispositions particulières. La capacité des installations doit absolument être à la mesure de la production. Un vent de découragement passe sur la société et le gérant, M. Freléhoux, démissionne. C'est alors que l'on compte ses amis.

M. Marcel Nagel prend la gérance de l'entreprise et M. Christophe Crevoisier est désigné en qualité de président du Centre-Ajoie, qui comprend, sous forme de deux sociétés séparées :

- le Centre de conditionnement
- l'Association agricole.

La campagne 1966 fut favorable. On observe que les réceptions nécessitent trop de temps et les producteurs s'impatientent. D'autre part, il n'a pas été possible d'accepter toute la production des membres faute de place disponible. L'exercice laisse un profit qui permet de couvrir les pertes de l'année précédente. Au total, le Centre a réceptionné 4030 tonnes de céréales et de colza.

Au début de l'année 1967, l'assemblée générale décide l'achat d'un deuxième séchoir et c'est avec cette amélioration que l'on aborde les moissons. Récoltes records qui s'effectuent avec des conditions atmosphériques normales, c'est-à-dire que les trois quarts environ de la production doivent être séchés. Si les installations du Centre fonctionnent bien, en revanche, il faut déplorer le manque de place pour le stockage. De nombreux producteurs sont de nouveau refoulés, principalement ceux de Haute-Ajoie, où les moissons interviennent avec huit jours de retard. L'insuffisance de place gêne également le conditionnement des céréales.

### Capacité de stockage portée à 4400 tonnes

Le Centre étouffe sous la production. S'il est vrai que l'année 1967 fut exceptionnelle, il faut néanmoins se rendre à l'évidence que la production de l'Ajoie ne cessera de croître. D'autre part, les statuts ne permettent pas de refuser des membres producteurs dans le rayon désigné par l'Administration fédérale des blés. Peut-on se dérober devant une nécessité absolue ?

Le 23 février 1968, l'assemblée générale, forte de 97 membres, ratifie en connaissance de cause toutes les propositions du comité, soit :

- construction d'une nouvelle tour de stockage ;
- adjonction d'un deuxième circuit de réception avec trémie supplémentaire pour permettre d'accélérer les fournitures en période de pointe.

La construction est confiée à l'Entreprise J.-M. Chapuis, d'Alle. Ainsi équipé, le Centre doit pouvoir faire face à toutes les situations. Sa capacité de stockage est actuellement de 4400 tonnes. L'investissement supplémentaire est de 650 000 fr. garanti par 220 membres qui expriment ainsi leur dynamisme et leur foi dans l'entreprise.

### Les investissements

	Fr.
Pour réaliser la première étape (tour de travail et halle), la Banque Cantonale, succursale de Porrentruy, a avancé . . . . .	625 000.—
et pour la deuxième étape (silo d'une capacité de 2200 tonnes) . . . . .	725 000.—
Crédits d'investissements, première tranche . . . . .	350 000.—
deuxième tranche . . . . .	120 000.—
Troisième étape (silos de stockage, 2200 tonnes supplémentaires) . . . . .	450 000.—
Crédits d'investissement non encore accordés . . . . .	200 000.—
Total (pour le Centre de conditionnement) . . . . .	2 470 000.—

Il faut relever l'intérêt et la compréhension qu'a témoignés à cette réalisation la Banque Cantonale de Berne, succursale de Porrentruy, surtout en période de restriction de crédits lors des mesures contre la surchauffe.

La Fédération des associations agricoles du canton de Berne (VLG) ainsi que la Fédération laitière bâloise ont affirmé leur solidarité par des prêts substantiels.

Il est assez extraordinaire que, des pouvoirs publics, l'appui ne soit pas total. On attend encore de l'Administration fédérale des blés un contingent de stockage (actuellement 1500 tonnes) en rapport avec l'importance de la production en Ajoie. D'autre part, selon la loi du 12 mars 1962, on attend les crédits d'investissements prévus pour les corporations dont le but est d'améliorer les conditions de la production agricole.

Achats de céréales panifiables aux membres du Centre :

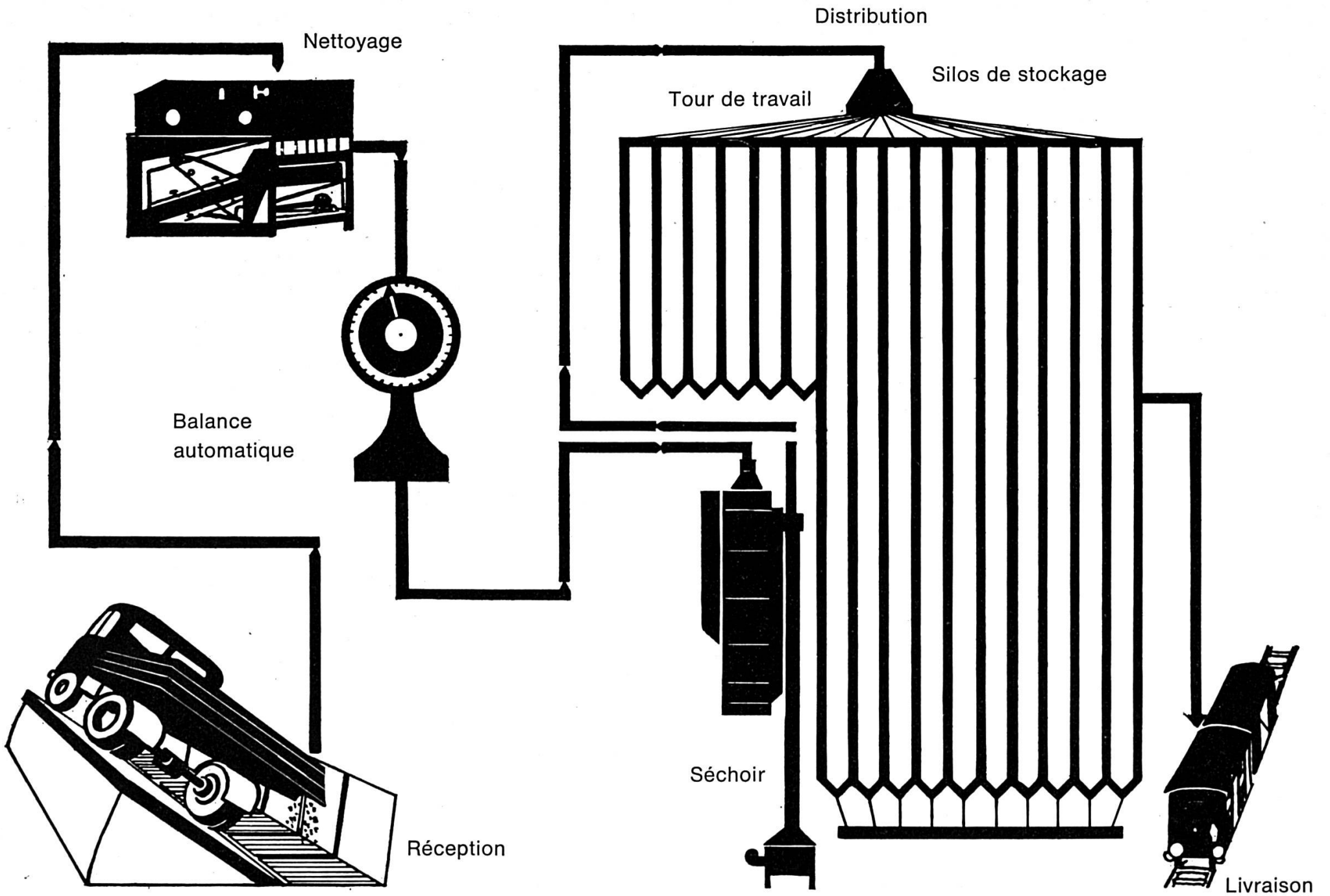
Années	Tonnes	
1964	800	Fr. 514 000.—
1965	2750	Fr. 1 624 000.—
1966	2390	Fr. 1 424 000.—
1967	3370	Fr. 2 031 000.—

Dans ces chiffres ne sont pas compris les réceptions de colza ni les livraisons de céréales fourragères.

Cliché ADIJ No 588



Une des trémies de réception avec pont basculant.



## L'Association agricole Centre-Ajoie

Parallèlement au Centre de conditionnement, l'Association agricole s'est développée, mais avec une année de retard. Dès 1965, le chiffre d'affaires se monte à 507 000 fr. et le bénéfice est utilisé à consolider le Centre de conditionnement des céréales.

En 1966, M. Nagel, excellent connaisseur des besoins réels d'une exploitation agricole, entreprend la confection de mélanges fourragers et lance dix-neuf compositions différentes d'aliments pour bovins, porcs et poules. Les acheteurs peuvent livrer leurs propres récoltes de céréales fourragères et reprendre les compositions ad hoc préparées avec les compléments salins et vitaminés nécessaires. D'emblée cette formule s'impose et donne à l'association un magnifique développement. Le chiffre d'affaires monte à 801 000 fr.

L'année 1967 bénéficie du travail antérieur. Non seulement les fourrages sont très demandés, mais la clientèle achète aussi des

---

### Schéma de fonctionnement du Centre collecteur ◀ et de conditionnement des céréales d'Ajoie

Le producteur amène son grain en vrac et le déverse dans la **trémie de réception**.

Le lot est expédié dans la tour de travail et passe dans un **nettoyeur** qui élimine poussière et mauvaises herbes.

Le grain tombe sur une **balance automatique** qui atteste le poids du lot et prélève un échantillon moyen de la marchandise.

La céréale est remontée dans le **distributeur** qui la dirige dans une cellule de la tour de travail où elle attend son conditionnement (séchage, triage et dépoussiérage).

La céréale propre et à 15 % d'humidité est stockée dans une cellule d'une des **tours de stockage**, en fonction de l'espèce (froment, seigle, épeautre, méteil) puis en fonction de la classe de prix (4 classes différentes) et en fonction de la qualité (poids à l'hectolitre).

Pour permettre toutes ces séparations l'entreprise dispose de : 36 cellules dans la tour de travail et, dans les tours de stockage, de 29 cellules de 140 tonnes chacune et de 6 cellules de 50 à 80 tonnes.

Au fur et à mesure des besoins, **les livraisons** se font à l'Administration fédérale des blés par wagons CFF sur une voie de raccordement aux CJ gare d'Alle.

Un à deux mois après réception au Centre, le producteur est payé sur la base du poids attesté et de la qualité de son lot. Cette qualité est appréciée par un commissaire acheteur qui taxe en fonction d'un barème imposé par l'Administration fédérale des blés.

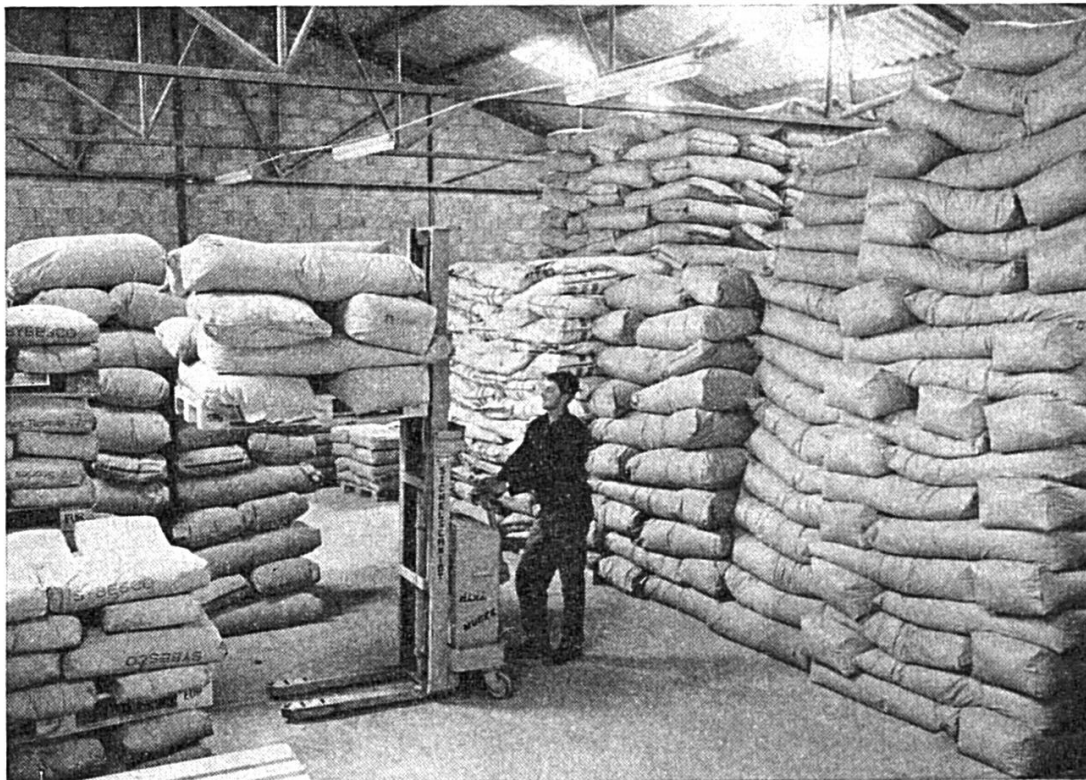
La différence entre le montant des livraisons à l'AFB et les montants payés aux producteurs, après déduction des frais de conditionnement, est entièrement acquise aux membres de la coopérative. Les recettes du Centre collecteur sont donc uniquement formées par les taxes encaissées pour le conditionnement du grain.

(Cliché obligeamment prêté par le Centre agricole d'Ajoie.)

engrais, des semences et tous les autres produits indispensables à l'exploitation d'un domaine. En échange, l'association reprend à ses membres à peu près toute la production végétale (tabac et betteraves sucrières exceptés), féverole, herbe séchée, pommes de terre, ainsi que les petits porcs, les porcs gras et même le bétail bovin de boucherie.

Les installations de l'association permettent de réduire au minimum les frais généraux. La voie de raccordement aux CJ et l'introduction de la palettisation (palette standard CFF), au moyen d'un transporteur élévateur, accélèrent la manutention tout en allégeant le travail des employés.

Cliché ADIJ No 589



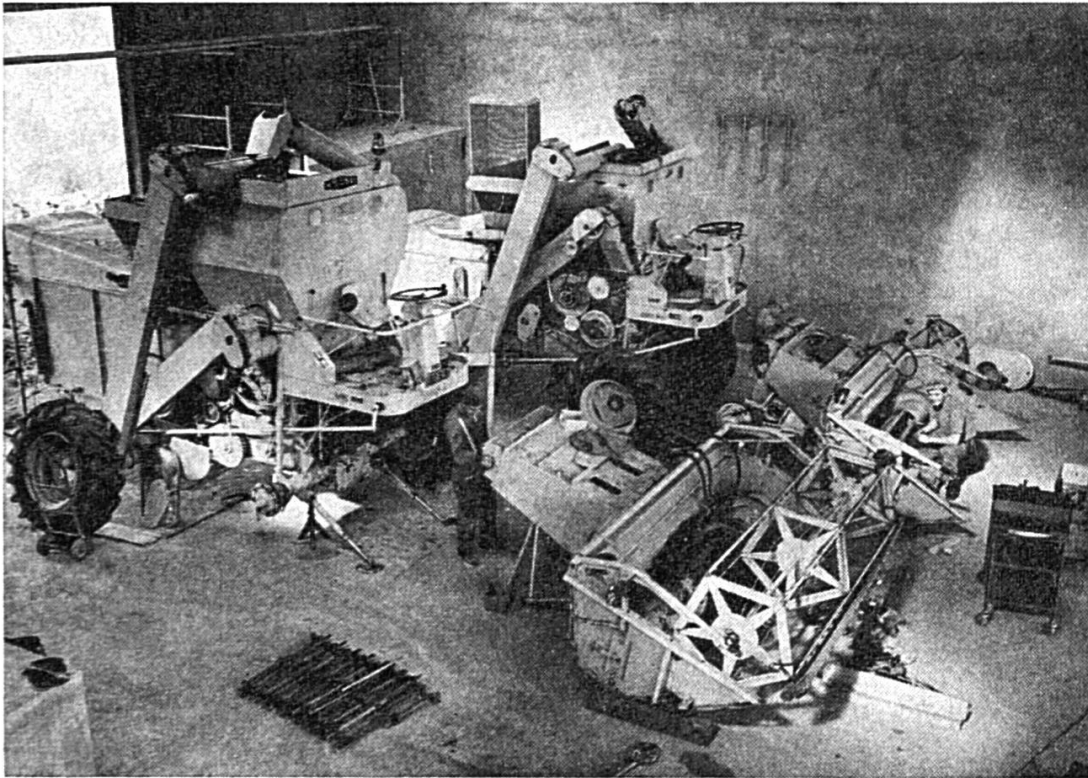
L'usage de la palettisation à l'Association agricole.

Le chiffre d'affaires a atteint 1 356 000 fr.

Le développement continue et au 30 juin 1968 les résultats obtenus permettent d'affirmer une courbe ascensionnelle très supérieure à celle de 1967. Dès lors, il faut construire des bureaux et des logements. C'est ce qui fut réalisé pour l'inauguration du 13 juillet.

### **L'atelier mécanique**

La mécanisation en Ajoie s'est développée à un rythme infernal. Malheureusement, ce développement s'est fait au hasard des circonstances, sans directives ni ligne de conduite. Il en résulte des frais énormes qui absorbent une grande partie du produit du travail de l'agriculteur. La chaîne de production des céréales ne se limite pas à un centre de conditionnement. Cent trente moissonneuses-batteuses, représentant un investissement de 3 à 4 millions de francs, réclament



Réparation simultanée de deux moissonneuses-batteuses.

des soins d'entretien et exigent des réparations. Quant au parc total de machines agricoles, personne ne saura jamais ce qu'il a nécessité de sacrifices pour l'acquisition, l'entretien, l'amortissement et le renouvellement. Jusqu'ici, pas un seul atelier de réparation n'est à disposition des agriculteurs d'Ajoie. La moindre panne entraîne des retards et des frais énormes.

Dès sa création, le Centre-Ajoie s'est préoccupé de ce problème et c'est avec une légitime fierté qu'il inaugure cette année un atelier particulièrement bien adapté aux conditions du pays. Une telle entreprise n'est pas le fruit d'une improvisation.

Dorénavant, les agriculteurs ont la possibilité d'entretenir eux-mêmes leurs machines agricoles et même de procéder à de petites réparations grâce à une vaste station-service et un outillage coopératif mis à disposition moyennant une modique participation. En outre, un service de dépannage est organisé et confié à un mécanicien spécialisé qu'on pourrait appelé agro-mécanicien, dont l'activité remonte au mois de février. Tout est mis en œuvre pour que les membres puissent obtenir les pièces de rechange dans un minimum de temps et aux conditions les plus avantageuses.

Durant la morte saison, l'atelier communautaire va permettre aux membres du Centre de réviser leurs machines et de les préparer pour la saison nouvelle. Ce genre d'occupation est payant dans une exploitation agricole livrée à la merci des garages ou autres ateliers non spécialisés en machines agricoles. Il y a là, pour les jeunes agriculteurs

surtout, une activité dont ils sauront rapidement tirer le meilleur parti.

Cet atelier se divise en trois parties :

1. L'atelier proprement dit, de 115 m<sup>2</sup>, est aménagé avec pont roulant et les installations nécessaires aux réparations les plus importantes. Il est réservé à l'agro-mécanicien responsable de toute la partie mécanique et de l'outillage.
2. La halle centrale est une salle d'attente pour les machines neuves ou à réparer et servira aussi de local de démonstration, pour les cours d'information et les nouveautés. (Surface : 164 m<sup>2</sup>.)
3. La station-service pour lavage et entretien des machines agricoles est équipée d'un élévateur, d'un compresseur avec eau chaude, vapeur sous pression ainsi que mazout et graisse à disposition. La surface du local est de 52 m<sup>2</sup> et sa hauteur (4,5 m.) permet d'y introduire les plus grandes moissonneuses-batteuses.

Ainsi équipée, l'Ajoie n'est plus le parent pauvre abandonné à son propre sort. Elle rattrape, en quatre ans, les années d'immobilisme de l'après-guerre et n'aura plus à regretter les occasions manquées.

### **Station de distribution de carburants**

Le trafic intense que provoquent les installations Centre-Ajoie nécessite un réapprovisionnement en carburant, notamment en mazout pour les tracteurs et en essence pour les petits moteurs ainsi que pour les voitures automobiles. C'est ainsi qu'une station a été installée à l'intersection des routes Alle-Vendlincourt-Miécourt, en libre service pour les membres mais aussi pour la clientèle de passage. Ce genre d'activité est liée à l'atelier mécanique qui reçoit et expédie chaque jour des véhicules autotractés.

Cette station fait partie du développement de toutes les entreprises modernes. Ouverte le 24 février 1968, elle est déjà bien achalandée. Les cent clefs du tableau électronique de distribution se sont louées en moins d'un mois, de sorte qu'il est question d'étendre le libre service à une deuxième boîte de distribution. Néanmoins, c'est là un accessoire, utile certes, mais d'importance secondaire. Il n'est pas de sot métier ni de petit profit, mais l'avenir du Centre-Ajoie est orienté vers d'autres ambitions.

### **Considérations économiques et politiques**

Le Centre agricole d'Ajoie n'est pas une concurrence pour les commerçants et artisans de la région. L'agriculture, secteur primaire de l'économie, se doit de livrer les matières premières aux prix les plus bas. Elle ne peut y parvenir que si les agents de production lui sont fournis aux prix de gros. C'est là une nécessité qui est admise partout ailleurs et qui ne saurait se discuter.

\* \* \*

La construction du Centre-Ajoie s'est heurtée à des difficultés administratives qu'il a fallu vaincre moyennant des pertes de temps inadmissibles dans un pays qui se veut ouvert au progrès et qui entend développer son économie. Des enquêtes faites auprès de centres collecteurs d'autres cantons, il résulte que ces difficultés n'ont pas été

# Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements  
ci-dessous et les recommander à vos amis

<b>Boncourt</b>	Hôtel A la Locomotive Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) <b>(066) 7 56 63</b>
<b>Courgenay</b>	Restaurant La Diligence Sa cuisine française	(Jean Cœudevez) <b>(066) 7 11 65</b>
<b>Laufon</b>	Hôtel du Jura Chaîne des rôisseurs - Salle de conférences	(J. Regli) <b>(061) 89 51 01</b>
<b>Moutier</b>	Hôtel Suisse Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) <b>(032) 93 10 37</b>
<b>La Neuveville</b>	Hôtel J.-J. Rousseau Relais gastronomique au bord du lac Jeux de quilles	(Jean Marty) <b>(038) 7 94 55</b>
<b>Porrentruy</b>	Hôtel du Cheval-Blanc Rénové, confort, salles	(C. Sigrist) <b>(066) 6 11 41</b>
<b>Porrentruy</b>	Hôtel Terminus Hôtel de 80 lits, avec douches - bains - Lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(R. Rey) <b>(066) 6 33 71</b>
<b>Saignelégier</b>	Hôtel Bellevue 3 salles pour noces et sociétés (constr. 1968) 40 chambres avec eau courante, douche, bains, radio et télévision	(Hugo Marini) <b>(039) 4 56 20</b>
<b>Saint-Imier</b>	Hôtel des XIII Cantons Relais gastronomique du Jura	(C. Zandonella-Zibung) <b>(039) 4 15 46</b>
<b>Undervelier</b> 1405	Hôtel des Galeries du Pichoux	(M. Juillerat-Humair) <b>(066) 3 77 77</b>

# Loterie SEVA

1x 100'000

1x 40'000

1x 20'000

1x 10'000 \* 9'000 \* 8'000  
7'000 \* 6'000 \* 5'000

1x 4'000 \* 3'000 \* 2'000  
1'000 \* etc. \* etc.

## Tirage 29 août

rencontrées. Il semble que dans le Jura tout est plus compliqué qu'ailleurs. Le mieux serait-il l'ennemi du bien ?

\* \* \*

L'Ajoie, région agricole, est ceinturée par une frontière hermétique et séparée de la Suisse par une longue chaîne de montagnes. Les débouchés font défaut, cause principale d'un développement insuffisant, alors que ce district devrait participer à l'expansion économique des régions voisines. Pour cette raison, l'Ajoie doit être traitée avec tous les égards dus à sa situation excentrique et mériterait une aide spéciale confédérale que les règlements administratifs ne semblent pas avoir prévue.

\* \* \*

Le Centre-Ajoie est une belle réalisation communautaire. Elle permet une véritable révolution dans la technique du travail. Exemple : la culture d'un hectare de céréales récoltées à la moissonneuse-lieuse nécessite environ 150 heures de main-d'œuvre. Ce chiffre peut descendre à 50 heures en utilisant la moissonneuse-batteuse et les services du Centre collecteur. Bien entendu il s'agit de livraisons en vrac qui dispensent de l'usage des sacs, le grain passant directement du champ à la trémie de réception. Ce résultat est obtenu sans aucun endettement individuel et facilite le travail au point que les plus jeunes remplacent souvent les aînés.

Pour la paysannerie, le Centre-Ajoie fait un peu reculer le spectre du Marché commun. C'est un exemple d'organisation du travail et de rationalisation. Il faudrait qu'il soit suivi jusqu'au niveau de l'exploitation familiale pour que celle-ci ne soit plus... l'exploitation de la famille. La plupart des communes d'Ajoie n'ont pas encore remanié leur territoire. D'après la nouvelle loi cantonale sur les améliorations foncières, la lutte contre le morcellement est l'affaire des conseils communaux. D'aucuns confondent aménagement du territoire avec remaniement parcellaire. Ce sont deux choses différentes, la réalisation de l'une n'entraînant pas nécessairement celle de l'autre.

\* \* \*

La ressource principale de l'agriculture d'Ajoie restera longtemps encore la culture des céréales. L'entrée plus ou moins lointaine de notre pays dans le Marché commun ne peut rien changer à cet égard. Toutefois, cette culture est extensive et ne peut s'appliquer qu'à des terres dont la valeur de rendement est voisine de 3000 fr. l'hectare. Toute spéculation entraînant un renchérissement du sol aurait pour conséquence, lors de l'entrée dans la Communauté européenne, un désendettement indispensable, dont on ne voit pas bien comment il pourrait intervenir. Combattre la spéculation foncière, c'est défendre la terre et sauver les paysans d'Ajoie. Le Centre-Ajoie, en développant l'esprit coopératif, pourra-t-il faire renaître l'espérance et obtenir que le goût de construire l'emporte sur celui de profiter ?

\* \* \*

Trop longtemps le paysan ajoulot a ignoré la coopération. Le Centre lui fait découvrir les avantages de la coopérative. Mais celle-ci n'est viable que si elle est animée par les coopérateurs. Les membres d'une coopérative doivent être actifs et participer à l'entreprise. Ils décident, contrôlent, modifient et interviennent dans la cogestion de leur société.

Dans les petites unités, ces mots ont un sens réel. Il n'en est plus ainsi dans les fédérations où l'individu disparaît et où les petites unités sont souvent noyées dans la masse. L'intervention individuelle est rarement efficace et il en découle presque toujours une indifférence des membres qui tue l'esprit de coopération. Ce danger grandit aussitôt que la petite unité a le sentiment qu'au moindre échec elle sera absorbée ou mise sous tutelle. Les fédérations apportent aux unités la puissance et les armes indispensables à la lutte économique. Sans elles tout s'écroule mais elles ne doivent pas outrepasser le but qu'elles se sont assignées. Ce n'est qu'à cette condition que l'esprit de coopération survivra.

\* \* \*

L'achèvement de la troisième étape du Centre-Ajoie ne limite pas l'entreprise. Il y aura d'autres étapes et les perspectives d'avenir sont, dans cette région, fascinantes. L'écoulement des fruits ou leur utilisation, par exemple, n'est pas organisé. La production animale doit être reconvertie. Au lieu de lait et de fromage, il faut faire de la viande. C'est toutefois trop tôt pour en parler. La jeune entreprise doit maintenant travailler pour amortir ses investissements et se développer autant que possible par autofinancement. De l'accumulation de petites victoires et de courage fragmentaire finira par sortir une plus grande aisance de vivre. Mais le paysan, en Ajoie comme ailleurs, est condamné à grandir et à croître s'il veut échapper à l'impitoyable sélection naturelle de ces dix prochaines années. Celui qui triomphera va conquérir la place que d'autres auront cédée pour se transformer en citadin de seconde zone.

\* \* \*

En agriculture, il importe avant tout de développer la formation professionnelle. L'École professionnelle n'est pas discutée comme l'est l'Université. On constate qu'en Ajoie, de plus en plus l'École d'agriculture entre dans la tradition et les fils relaient les pères sur les bancs de cette institution appelée, elle aussi, à un grand développement. C'est une jeunesse cultivée et professionnellement forte qui fera vivre le Centre. Il faudrait lui donner plus tôt le goût des responsabilités. Elle assimile plus rapidement les nouveautés techniques et c'est ce qui explique pourquoi, très souvent, elle conteste l'ancienneté. Celle-ci n'est plus une valeur-clé. La lente expérience, qui a fait perdre aux paysans leurs meilleures chances d'après guerre, ne conduit qu'à l'immobilisme, cause réelle de nos difficultés. Economiser plutôt qu'investir est un réflexe de vieillesse. Aujourd'hui, les jeunes paysans ajoulots se sentent forts mais négligés. Les aînés se sentent dépassés et coupables de négligences.

\* \* \*

Le Centre-Ajoie est une victoire du progrès. Ces victoires là sont toujours brèves et exigent sans cesse un renouvellement. La jeunesse y pourvoira mais le Centre est ouvert à tous les producteurs et son but est de les réunir tous sous le même toit. On y cultive l'esprit de coopération dans une bonne terre féconde. On parlera de succès de l'entreprise lorsque cet esprit se récoltera en vrac dans une paysannerie libérée de ses préjugés. Tous les éléments n'évoluent pas au même rythme, mais l'avenir du Centre est si évident qu'il finira par rallier tout le monde paysan. En attendant, il faut reconnaître qu'une telle réalisation n'est possible que dans une société bien ordonnée.

J. C.